

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	CATERPILLAR	V 50 B	CH 5156 24

Constructeur	CATERPILLAR, Leicester (GB)
Identification	"V 50 B" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	"52V" (boîte mécanique) ou "57A" (boîte hydrostatique) préfixe au No du châssis
N° du châssis	à gauche, à côté du siège du conducteur
Identification du moteur	à l'avant, au centre de l'auvent
Imputateur principal	"CE" à gauche, latéralement sur le bloc
Véhicule homologué	ULRICH AMMANN Bauraschinen AG, 4900 Langenthal 57 W - 1349

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4 ou 6 (AV= jumelées)
Direction	hydrostatique av. assistance hydraulique, 8. roues AR
Transmission	mécanique ou entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	2 ou sans paliers Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur les roues avant
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur le cardan
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier articulé
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	PERKINS	Type	CE (D 3.152)
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	eau	Nombre cylindres	3
Refroidissement	91,44	Course	127
Alésage	2500	CV-impôt	12,73
Cylindrée	33,5	à l/min	2500
Puissance en kW	45,5		
DIN	105	dB/A	à l/min
CV	1 = 630 x ø 127 mm		2575 *
Bruit à proximité	Bacharach	3,0	
Silencieux	BOSCH noircissement	3,9 à Md.max.	
Mesure des gaz			

Carrosserie	élévateur avec cadre de sécurité (***)		
Nombre de portes	***	Indic. vitesse	-
Contures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cala	1 = 320x150x175 mm	Attelage	AR = broche
Antivol	-		
Nombre de places	1 av.	centre	ar.
Dimensions §)	intérieur	extérieur	
Longueur		3425	Empatiements 1420
Largeur		1215	Essieu double av. ar.
Hauteur		2280	Voie av. ar. 885
Porte à faux	lat.		Voies av. ar.
	av.	1465	
	ar.	540	Bréage g 4000 d 4000

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	selon le bulletin de pesage		
Charge utile			§)
Poids total	5940	2850	8580
Garantie fabr.	7.00 - 12	6.50 - 10	(Variantes +)
Dimens. pneu	12 / 8,25	10 / 8,5	voir
Pty/bars	5340	2920	remarques)
Charge pour V max	25	25	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			18 km/h
Vitesse maximale testée :			18 km/h
à 2575 t/min au moteur			

Distance volant - vers l'avant du véhicule = 2100
 Longueur de la fourche = 915 mm / hauteur du mât = 3300 mm

§) Equipement	
Feux de route	-
Feux de croisement	BOSCH CH 1 0822 01 / X 21003
Feux de position	BOSCH CH 1 0822 01 / X 21003
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	sv AV/1 4 (E) ar 2a (E)
Caladiopres	sv I ar I (E)
Feux de gabarit	sv I ar
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	
Essue-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH 0 320 143 005 CH 5 0301 07
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Chariot de travail
Marque et type	CATERPILLAR V 50 B
Homologation N°	CH 5156 24
Carrosserie	élévateur
Places	total 1 avant
Poids à vide sel. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	- CV-impôt 12,73
Poids total	Cylindrée 2500

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 18 km/h = 86 dB/A;
à proximité = à 50 cm du pot d'échappement, vers l'arrière.
- ** Insonorisation : -
- *** Carrosserie : livrable sur demande avec pare-brise et essue-glace ou avec 2 portes, cabine fermée, équipée d'un essue-glace, d'un dégivreur et de rétroviseurs.
- *) Variante de pneus : AV = 28 x 12.5 - 15 20 IR 10000 (9,0) V-max. 25 km/h
7.00 - 15 12 PR 2 x 6050 (8,0) 25 km/h pneus jumelés voie 1240 mm
7.00 - 12 caoutchouc-plein 5840 --- 25 km/h
AR = 6.50 - 10 caoutchouc-plein 3560 --- 25 km/h

§) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation;
à l'homologation longueur de la fourche = 915 mm / hauteur du mât = 3300 mm (y compris la rallonge).

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 137/138 - lors de courses sur la voie publique, la fourche doit être redressée, enlevée ou recouverte d'une protection marquée noir/jaune.